

# Créer et Mettre à Jour son Document Unique

**Durée de la formation :**  
7 Heures – 1 Jour

**Pré requis :**  
Aucun

**Public accueilli :** Salariés et Dirigeants d'entreprise qui souhaitent découvrir les principes de la Responsabilité Sociale afin de déployer une politique RSE dans leur organisation

## Objectifs pédagogiques :

Être capable de créer et mettre à jour son Document Unique (DUERP)

## Objectifs opérationnels :

- Connaître le contexte réglementaire dans lequel s'inscrit l'obligation de posséder et de mettre à jour son Document Unique.
- Pouvoir réaliser et / ou à l'actualiser votre inventaire des risques professionnels et à leur évaluation.
- Retranscrire cet inventaire dans le Document Unique.
- Faire vivre cette démarche d'évaluation des risques professionnels au sein d'une démarche d'amélioration continue de la sécurité et de la santé au travail.

**Méthode pédagogique :** Présentiel ou Distanciel : outils pédagogique variés avec travail en sous-groupe

## Moyens pédagogiques :

- Présentiel : Formation en salle avec rétroprojecteur / paperboard
- Distanciel : Utilisation d'outils collaboratifs (klaxoon,...)

## Déroulé pédagogique :

- Présentation du contexte réglementaire dans lequel s'inscrit l'obligation de posséder et de mettre à jour son Document Unique
- Comprendre pourquoi et comment réaliser son Evaluation des Risques Professionnels Identification des Dangers
  - ❖ Terminologie
  - ❖ Identification des différents postes de travail
- Retranscrire cet inventaire dans le Document Unique
  - ❖ Mise en place d'une méthodologie avec matrice d'évaluation (fréquence d'exposition et gravité)
  - ❖ Prise en compte des mesures préventives existantes
  - ❖ Retours d'expérience avec les stagiaires concernant la mise en place et l'utilisation du Document Unique
  - ❖ Formalisation du Document Unique
- Faire vivre cette évaluation des risques professionnels au sein d'une démarche continue de la sécurité et de la santé au travail
  - ❖ Utilité du document unique sur l'amélioration de la sécurité, la santé et les conditions de travail : visualisation des risques par poste de travail, formation du personnel aux risques et aux mesures de prévention (port des EPI...)
  - ❖ Définition du plan d'action Sécurité et mise à jour annuelle du Document Unique

**Modalités d'évaluation :** Questionnaires au début et à la fin de la formation, Questionnaire de satisfaction

**Nombre de participants par formation :** De 4 à 6 stagiaires

**Tarif :** A partir de 300€ HT/personne/jour

## Dates :

Le 15/11/2024 ;  
Le 17/01/2025  
et Le 14/03/2025

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Oui

## Lieu de la formation :

- SCIC INTERSTICES SUD AQUITAINE  
3, rue Hélène Boucher – 40220 TARNOS
- Autre lieu sur demande

## Contact formatrice :

Isabelle GLOTAIN  
Tel. 06.82.26.00.82  
Mail. Isabelle.glotain@gmail.com

